TOURCOING

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 30 au 31 mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 20 h. 17 à 7 h. 33.

A TRAVERS LA VILLE

Un tas de charbon de bois brûla. — Au cours d'une ronde, des gardiens de la paix remarquèrent de la fumée s'élevant derrière les bâtiments d'une usine de la chaussée Berthelot. Ils alertèrent le concierge de l'établissement et on s'aperçut qu'il s'agissait d'un tas de charbon de bois qui brûlait. L'incendie fut éteint à l'aide de quelques seaux d'eau et les sapeurs-pompiers, alertés, n'eurent pas à intervenir.

Vol à l'étalage. — Après une courte absence, Mlle Evan Samarcq, 51 ans, commerçante, 52, rue de Lille eut la désagréable surprise de constater qu'on avait brisé la vitrine de son magasin et qu'on y avait soustrait diverses pièces de bonneterie, notamment deux blouses en rayonne, une robe en coton. Elle a porté plainte à la police qui enquête.

Le chapitre des contraventions. — Hier, la police a dressé six contraventions à des cyclistes en défaut et deux autres pour non occultation des lumières.

L'ECHANGE DES VIEUX VETEMENTS

La permanence pour l'échange de vêtements usagés en bon état contre remise d'un bon d'achat aura lieu jeudi 1er avril, de 14 h. 30 à 16 h. 30 au siège du Secours National, 23, rue de Gand.

Sociétés et Comités

ARTISANES ET ARTISANS. — Le Comité d'action artisanale de Tourcoing et ses cantons organise sa permanence mercredi, de 14 à 18 h. à l'annexe de l'Institut Colbert, 59, rue du Heze. Pour renseignements et conseils sur fiscalité, législation, contentieux, questionnaire, recensement de Chambre de Métiers, carte d'acheteur, bons-matières, etc... On reçoit les adhésions. Déclarations fiscales.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Elle tiendra sa permanence dimanche 4 avril, 1 av. Gambetta, Tourcoing, de 10 à 11 h. 30. Sont spécialement convoqués les retraités. — Ordre du jour : conditions paiement des allocations maladies, diverses opérations, radiographie, radioscopie, etc., primes de naissances. — Divers. — Service : toute la commission. Réunion du conseil d'administration ce dimanche 4 à 9 heures.

Fédération Nationale des Blessés du poumon et des chirurgicaux. — Section de Lille-Roubaix-Tourcoing, permanence 51, rue de Tournai, Lille, les 1er et 3e dimanches du mois de 10 à 12 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Patrick Vandesaggere, rue de Gand, 74 ; Francine Roger, rue Lamartine, pas 8, après 320 ; Andrée Deladnay, rue de la Poterie, 38 ; Nicole Tiberghien, rue d'Anvers, 109, née rue Nationale, 138 ; Michelis Marissa, rue de Mons, 17.

Publication. — Jules Rys, rattacheur, rue d'Angers, 66 et Alice Baptiste, coigneuse, rue Colbert, carré Hage, 10.

Décès. — Gustave Desplechin, 83 ans, rue Nationale, 138 ; Charles Mullier, 74 ans, boul. Descat, 260 ; Marie Vanmeen, 70 ans, ep. Aph. Florin, rue du Bois, 233 ; Charles Desurmont, 68 ans, rue d'Alger, 32.

HALLUIN

UNE FEMME FRAUDAIT DU BEURRE ET DU LARD

La police locale a appréhendé, vers 14 h., Gerarda Van Ghelouwe, 36 ans, sans profession, demeurant à Tourcoing, 93, rue Royale, rencontrée transportant 6 kilos de beurre et 1 kilo de lard. Ces marchandises, sans tickets, avaient été acquises dans la Somme à raison de 175 fr. le kilo pour le beurre et 180 fr. pour le porc salé.

M. Bouleuer qui procède à l'interrogatoire de la inculpée, lui dresse plusieurs contraventions et la fait transférer à Lons.

Le beurre et le lard confisqués ont été remis au centre de ramassage local.

25 KILOS DE CARNETS DE FEUILLES A CIGARETTES SAISIS

Les préposés des douanes Boudin et Deguekere, de la brigade d'Halluin-Route-Neuve, rencontrèrent, rue Edouard-Vaillant, un sujet belge qui se proposait de mettre en dépôt dans une maison aux abords de la frontière un volumineux colis renfermant 25 kg. de carnets de feuilles à cigarettes, d'une valeur globale de 2.600 francs.

Arrêté de suite, le frauduleux fut conduit devant M. Lapouille, receveur des douanes d'Halluin, qui accepta une transaction pour une somme de 7.042 francs.

La marchandise a été saisie.

...ET DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le douanier Poncheau, de la brigade d'Halluin-droite, se trouvait en surveillance au Mont d'Halluin, quand il rencontra au chemin des Meurins, un individu qui, dans un paquet portait des baguettes de tambour, une peau de tambour et des flûtes.

Il s'agit d'un habitant de Reckem (Belgique), qui avait l'intention de passer la frontière avec son colis.

Amené au bureau central il fut admis à transiger pour la somme de 8.342 fr. Les marchandises ont été saisies.

AU RAVITAILLEMENT

Continuation de la distribution des nouveaux tickets d'avril.

Ce mercredi 31 mars, au matin, de 8 h. 30 à 9 h. 30, 10.100 à 10.300 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 10.801 à 11.200 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 11.201 à 11.600.

Après-midi, de 14 à 15 h., 1.601 à 12.000 ; 15 à 16 h., 12.001 à 12.400 ; 16 à 17 h., 12.401 et plus.

Jeudi 1er avril. — Retardataires et titulaires de régimes spéciaux.

Le savon supplémentaire pour professions salissantes sera délivré du 1er au 3 avril sur présentation d'un certificat d'emploi portant la profession exacte.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les bénéficiaires des allocations militaires sont invités à retirer à la Mairie, le jeudi 1er avril, de 9 à 11 h. 30, leur nouveau certificat.

Au bureau de la perception, rue du Midi, paiement.

Aux chômeurs. — Pointage ce mercredi 13 mars de 15 à 16 h., au local municipal.

RONCQ

Distribution mensuelle de secours en nature. — La prochaine distribution de pain et de denrées alimentaires aux indigents du Bureau de Bienfaisance aura lieu jeudi 1er avril de 9 à 10 heures.

MARCQ-EN-BARŒUL

M. Albert BAILLY, maire, est nommé conseiller départemental

Par arrêté du Chef du Gouvernement Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le Conseil Départemental du Nord vient d'être créé. Nous relevons avec plaisir le nom de M. Albert BAILLY, Maire de *Marcq-en-Barœul*, Conseiller Général du Nord, pour le canton de Tourcoing-Sud.

Entre dans l'Administration municipale le 3 mai 1908, il était ensuite adjoint au Maire, des 1912, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 mai 1925, date à laquelle il devenait Maire. Pendant toute cette longue et belle carrière, M. Bailly assista et présida aux destinées de la Commune, avec une sagesse, une clairvoyance et une habileté peu communes.

L'embellissement de la Ville, l'amélioration des conditions de vie, l'édification de nouveaux quartiers modernes, la construction d'un groupe scolaire au Plouich, d'un Hôtel de Ville, de nouvelles chaussées, du pavillon des vieux ménages, des constructions d'habitations à bon marché, sont parmi les plus typiques de ses réalisations de magistrat municipal. Ajoutons-y la belle œuvre de l'inspection médicale des écoles qui fonctionne depuis 1926.

Depuis les événements de Mai 1940, au cours desquels il resta fidèle à son poste, il a continué à assumer malgré toutes les difficultés, l'administration des affaires municipales. Il a pris, en outre, la présidence d'honneur du Comité local d'Assistance aux prisonniers auquel il a su donner toute la vitalité voulue.

Par arrêté du 23 août 1941, il fut maintenu dans ses fonctions de Maire et aujourd'hui, par sa nomination au Conseil Départemental, il se confirme que les habitants de Marcq-en-Barœul possèdent en lui un magistrat digne de la confiance et de l'estime de tous.

M. Bailly est titulaire de la Croix du Combattant, de la Croix de Chevalier du Mérite Agricole, de la Médaille d'Or d'Education Physique. Il est également Officier d'Académie et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Toutes nos félicitations à M. Bailly, pour cette nouvelle consécration officielle et définitive dans des fonctions qu'il remplit déjà depuis de nombreuses années.

M. VERHELLE est nommé administrateur du Bureau de bienfaisance

Par un récent arrêté, M. le Préfet du Nord vient de nommer M. Henri VERHELLE, à la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, en remplacement de M. Delannoy, décédé.

M. Verhelle fut conseiller municipal de 1929 à 1941, et il a toujours fait preuve, au sein de l'Assemblée, de grandes qualités qui lui ont valu la sympathie de tous. Il fut, de 1924 à 1940, inspecteur de l'Ecole des Enfants Moralement Abandonnés. Actuellement et depuis 1941, il est employé à la Recette municipale. M. Henri Verhelle, qui est père de trois enfants, a été promu Officier d'Académie en 1936, en raison des nombreux et loyaux services qu'il a rendus à la Jeunesse. En 1938, il recevait la médaille des prisonniers civils de la guerre 1914-1918. Il est également Président de la Société de Secours Mutuels « L'Union Fraternelle » et fut pendant plus de 5 ans Secrétaire général des « Amis du Plouich ». Ses nombreux amis se réjouiront de cette nomination particulièrement heureuse et le Bureau de Bienfaisance possédera en sa personne, un administrateur sage, dévoué et compétent.

M. VERHELLE (Ph. privée).

ALIMENT DULCIA — Vieille Gourmandise — de la santé pour toute la vie. — LABORATOIRES DULFRAIS

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Les "Maisons de Prisonniers" de Roubaix et de Tourcoing ont été inaugurées hier...

... en présence de M. MASSON, commissaire général aux Prisonniers

A Roubaix

Profitant de son voyage dans le Nord, M. André **Masson**, commissaire général aux Prisonniers, est venu à **Roubaix**, hier après-midi, afin d'inaugurer officiellement la « Maison du Prisonnier », dont les services fonctionnent dans un vaste immeuble de la rue du **Maréchal** Foch. Il était accompagné de M. Fernand **Carles**, préfet régional. A sa descente de voiture, M. Masson fut reçu par M. Henri Pruvost, directeur de la **Maison du Prisonnier** Roubaisien, auquel s'étaient joints MM. Victor Provo, maire ; Motte, adjoint au maire ; Ooghe, directeur de la Maison du Prisonnier de Lille ; Beuscart, sous-délégué à la Famille du Prisonnier de Roubaix ; etc...

M. Henri Pruvost se déclara très touché de l'honneur fait à la « Maison du Prisonnier Roubaisien » à l'occasion de son inauguration officielle présidée par MM. Masson et Carles.

Il remercia l'administration municipale et le Secours National de l'appui apporté à cette réalisation. Il eut un mot aimable pour M. le Maire ; Mme Rasson, présidente de la Croix-Rouge ; Mme Lessens, au dévouement inlassable en ce qui concerne l'œuvre d'entr'aide aux prisonniers ; Me Robyn, conseiller juridique ; le docteur Prouvost, médecin conseil. Il termina en souhaitant l'union de tous les Français et aux cris de « Vive la France », « Vive le Maréchal ».

L'ALLOCUTION DE M. MASSON

Puis M. Masson dit la joie qu'il ressentait en assistant à de semblables manifestations hier à **Lille**, aujourd'hui à **Roubaix** et à **Tourcoing**, revêtant bien l'expression et l'esprit du Maréchal. Il insiste sur la nécessité de l'union de tous les prisonniers afin de combattre pour la Paix. Il se dit le « porteur du flambeau, de relai en relai et le pèlerinage se poursuivra par toute la France ». Cette tâche magnifique est nécessaire pour éviter le découragement. Il fit remarquer qu'avant guerre, les Français étaient dispersés, divisés, opposés par des luttes partisanes provoquées par l'individualisme et l'égoïsme. Il est d'avis que c'est à ce flechissement que nous avons connu la guerre et la défaite. L'effort de redressement est plus nécessaire que jamais. Il faut nous imposer des sacrifices au même titre que les prisonniers dont les plaies du cœur ne sont pas encore cicatrisées.

M. Masson ajouta : « Nous sommes revenus avec un capital de forces physiques et morales, il faut le faire fructifier. Les hommes ont toujours combattu contre les difficultés de l'existence avec une opiniâtreté de tous les instants ». Il s'inclina devant la population du Nord, qu'il qualifia de « dure à la tâche », ce qui est un exemple magnifique pour tous les Français tenant à sauver le pays. « La France ne mourra pas parce que nous ne la laisserons pas mourir. Nous continuerons la lutte par nos qualités à l'exemple de nos ancêtres. Le destin de la France n'est pas encore fixé, c'est à nous de le déterminer. Tous les prisonniers collaboreront vers ce triomphe. » Après avoir tracé, avec précision, la ligne de conduite de tous les prisonniers, il les engagea à retrouver leur foi dans la certitude et la confiance, à être discipliné afin de se sentir coude à coude et cœur à cœur, car obéir est une nécessité à tous les échelons si l'on veut que la France retrouve son souffle de vie. Après un hommage aux 1.200.000 prisonniers se trouvant encore dans les stalags.

Le discours fut salué par de nombreux applaudissement.

A Tourcoing

Après la cérémonie de Roubaix, M. Masson et les personnalités qui l'entouraient se rendirent à **Tourcoing** où ils arrivèrent à 15 h. 30. Ils furent reçus à la Maison du Prisonnier, rue Saint-Jacques par M. Loviton, directeur local qu'entouraient MM. Marescaux, député-maire ; Vandamme, adjoint délégué aux œuvres des P. G. ; P. Ballos, adjoint ; P. Tiberghien, président de la Famille du Soldat Tourquennois ; Bouteille, du Comité local de la Legion d'honneur ; Cyrille Bouquc, président du tribunal civil ; Claeys, représentant le Conseil général de Belgique ; Leurent, delegue du S. N. ; Odoux, de la Chambre de Commerce.

M. Loviton en saluant M. Masson s'excusa de devoir le recevoir dans un local aussi modeste, il lui affirma que Tourcoing, capitale de la Solidarité le serait aussi dans l'œuvre du P. G., Il salua en M. Masson le représentant du Maréchal en qui il dit sa foi et qu'il assura de sa fidélité.

M. Masson lui répondit en lui disant sa joie et son émotion de cette réception si cordiale. Il insista sur la valeur du mouvement prisonnier qui doit être sain, pur, désintéressé et courageux et rendit hommage aux morts. Après cette visite M. Masson quitta Tourcoing pour continuer sa tournée dans les Maisons du Prisonnier de la région.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A TOURCOING

Secteur 1, Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot. — 1er avril. — Matin : av. Gustave Dron (1-89, 2-100), pl. République, Ch. Roussel, r. Leon Salembien, Saint-Henri, Thiers, Motte, Boule d'Or. — Après-midi : r. Niot, Faidherbe, Dr. Roux, Chanzy, Carnot, des Anges, Turonne Ursulines.

2 avril — Matin : r. du Lac, de Tournai, Havré, St-Jacques, Hôtel de Ville, Delobel, Dr. Dewyn, Dubus, Wailly. — Après-midi : pl. des Halles, Grand Place, pl. Notre-Dame, r. Nationale (1-103, 2-112).

3 avril. — Matin : r. du Printemps Haze, A. Briand Nord, Industrielle, Desurmont, Bienfaisance. — Après-midi : r. de Gand (1-81, 2-64), V. Hazebrouck, A. Ribbot, Miss Cavel, Archets, sq. de l'Hôtel de Ville.

5 avril. — Matin : r. de Menin (1-107, 2-116), Calvaire (1-61, 2-58), G. Delory, des Poutrains Pasteur, Chantilly, Grondins.

6 avril. — Matin : r. Condorcet, Moulin Fagor (1-55, 2-54). — Après-midi : Malsence (1-45, 2-20), Belle Vue (1-49, 2-33), Am. Courbet. — Matin : r. de la Cloche, Ste-Barbe, Verte. — Après-midi : r. Paul Doumer, du Château, Est.

A BOUSBECQUE

Le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit, au patronage Saint-Joseph :

Le 1er avril : rues de Menin, Angera, de Roncq, Berceaux, Grand Place, rue des Processions, quai de la Lys, rues de la Lys, Papeterie, Wervicq, au chemin des Vaches, rue des Alouettes.

Le 2 avril : rues Saint-Joseph, Blandrisse, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Crumesse, Basse Ville, Bois, hameau du Bois, Drève des Bois, Haut-Bois.

A LINSELLES

Le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la commune de Linselles, que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : les 3, 5, 6 avril, à la mairie.

ROUBAIX

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UNE BANDE DE BÉCANIERS ET SES COMPLICES SOUS LES VERROUS

Vendredi dernier, plainte pour vol de vélo était déposée par M. Achille Gricourt, 53, rue Jean-Macé. Les inspecteurs de police judiciaire François Honoré et Jacques Hasquette furent chargés de rechercher le coupable. Ils apprirent, bientôt, que le nommé Renr Desreumaux, 23 ans, journalier, demeurant en garni, 2, boulevard de la Republique, se livrait au trafic de pièces détachées pour bicyclettes. Les enquêteurs se rendirent à son domicile et trouvèrent deux roues provenant, de la machine de M. Gricourt, ainsi que deux cadres de bicyclettes de dame.

Desreumaux reconnut le vol de ces becanes et il ajouta avoir vendu les roues à diverses personnes notamment à Albert Lienard, cafetier, 121, rue de Tourcoing. Il spécifia avoir opéré avec la complicité d'un certain Charles Depreetère, charbonnier, 35, rue Archimède, cour Bottens, lequel fut rapidement retrouvé. A son tour, il avoua quatre vols de vélos. Une visite domiciliaire chez Lienard amena la découverte d'une machine de provenance suspecte dont les roues avaient été achetées à l'association Desreumaux-Depreetère ; deux autres roues et pneus de même provenance et sept autres pneus d'auto, que Lienard reconnut avoir volés dans un garage ; 15 kg. de canettes et écheveaux de laine volés, dont une partie fut reconnue par une firme de Roubaix ; du blé des haricots, pois, etc., destinés à être revendus au prix fort. Ceci prouve qu'il « travaillait » dans toutes les spécialités.

D'autre part, il a été établi que les époux Lienard faisaient fabriquer des pains de 900 grammes avec de la farine de blé moulu par eux et que ces pains étaient vendus 40 francs à tout amateur.

M. Gricourt est rentré en possession de sa machine dont le cadre avait été abandonné dans une cour de la rue de Sebastopol. Quant aux deux cadres retrouvés chez Desreumaux, il fut assez facile d'identifier les propriétaires à qui leur bien fut rendu.

Rene Desreumaux, Charles Depreetere, Albert Lienard, sa femme, née Adrienne Beheydt, ainsi que deux xreceleurs, Pierre Bernard, dit « Le Paveur », rue Edouard-Anseele, et Jérôme Vancorselis, rue du Hainaut, 77, à Mouscron (Belg.) dont la culpabilité est parfaitement établie, ont été déférés au Parquet de Lille. Par contre, deux personnes prévenues de complicité et de recel ont été laissées en liberté provisoire en raison de leur état de santé. Il s'agit de Suzanne Clement, épouse Van Rokeghem, amie de Desreumaux, domiciliée 2, boulevard de la République, et Julien Fontenay, 234, rue Edouard-Anseele.

Les enquêteurs sont convaincus que les principaux membres de cette bande Desreumaux et Depreetère ont commis d'autres vols dont ils sont parvenus à écouler les produits, grâce à la complicité de Lienard. Les personnes susceptibles d'apporter quelques lumières sur ces opérations délictueuses peuvent s'adresser aux services de la sûreté, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix.

Un jeune retardataire. — Désiré Badar, 19 ans, rattacheur, 130, rue Lacroix, se promenait encore après l'heure du couvre-feu et cette infraction a été sanctionnée par un procès-verbal.

Le sac à main disparut. — Travaillant à l'usine Melliez, rue Turgot, Jeanine Verstraete, 18 ans, doubleuse, 16, rue Montgolfier, cour Degraeve, avait placé son sac à main sur son métier. Lorsqu'elle voulut le reprendre, vers 16 h., elle constata sa disparition ainsi que celle d'une somme de 115 fr., sa carte d'identité et sa carte d'alimentation. Plainte a été déposée au 4e arrondissement et enquête en cours.

Sécheur non garanti. — Mme Golly, née Simone Gyels, ménagère, 128, rue de Flandre, cour Lesaffre, 1, avait mis sécher une nappe, d'une valeur de 200 fr., dans le jardin d'une maison voisine, laquelle est inoccupée. Un filou vint la dépendre et sa place ce qui motiva le dépôt d'une plainte et l'ouverture d'une enquête.

RENAISSANCE. — Mercr. 31 à 15 h. 30
LINE DARIEL, SIMONS, BERTAL
dans « CHA... CH'EST DES JUS »
Revue d'Simons Mus. de Gaby Verlor

Actes de malveillance. — Depuis quelque temps, M. Abel Vanessche, 42 ans, contremaître, 41, rue des Trente, constate, qu'assez régulièrement, un individu mal intentionné glisse dans la serrure de la porte de son habitation, des morceaux de bois, mettant empêchement au fonctionnement normal de la dite serrure. Samedi dernier une fois de plus, pareil fait fut enregistré, mais le coupable compléta son geste en souillant la poignée et la serrure. M. le Commissaire de police du 3e arrondissement a enregistré la plainte de la victime et des recherches sont effectuées pour retrouver l'auteur de ces actes inqualifiables.

JUBILAIRES DE PAQUES 1943

Nous rappelons que les ménages qui désirent fêter leur jubilé sont invités à se faire inscrire au Comité des fêtes de leur quartier ou à se présenter à la Mairie, 2e étage, porte 18, munia de leur livret de famille.

Par ménages jubilaires il faut entendre les noces d'or (50 ans de mariage) et les noces de diamant (60 ans de mariage).

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 3 avril dernier délai.

Sociétés et Comités

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Dim. 4 avril, au siège social, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, permanence mensuelle, de 10 h. à 11 h. 30. Les retraités sont spécialement convoqués. — Vendredi 2, au siège, à 18 h., réunion du conseil d'administration.

ETAT CIVIL

Naissances : Adrienne Poncheele, rue Molière, 37 ; Nedine Desmulliez, pl. Carnot, 19, née boul. de Cambrai, 60 ; Claude Desmettre, r. de l'Epeu-le, 164, né boul. de Cambrai, 60 ; Annie Lemen, rue de l'Ommelet, 166 ; Danièle Noël, boul. Descat, 112, à Tourcoing, née rue de l'Amiral Courbet, 28 ; Francine Petit, rue Pellart, 59.

Publications : André Rollin, fourreur, rue de Lannoy, 109 et Jacqueline Nicod, ap., de Lons-le-Saunier, av. Aristide Briand, 24.

Décès : Marie Desplanque, ép. Scenne, 82 ans, rue St-Jean, 52 ; Paul Bearée, 94 ans, de Bourghelles, rue du Cimetière.

OFFRE
POMMES DE TERRE
POUR ANIMAUX
Ecr. P. WILLOOQUET, Orchies (N.)

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Deux actes de probité. — Mme Barthelemy Bertha, rue 8ta Germaine, 234, a trouvé dans une artère de la rue du Nouveau Monde, un sac de dame contenant une certaine somme d'argent et divers objets. Elle s'empressa de le remettre au secrétariat de police. Il en fut de même de Mme Odile Dhellemme, rue du Castert, 48, qui trouva une besace appartenant sans doute à un ouvrier, laquelle contenait divers objets de travail.

Etat civil. — **Naissances** : Debergh Daniel, rue du Couët, 146 ; Depraetere Anita, rue du Petit Courtrai, 227 ; Decruynaere Jacqueline, rue de la Pépinière, 38 ; Callens Jean-Pierre, rue des Prés, 18 ; Desconville Jean-Marie, ch. Risquons Tout, 513 ; Ferlin Jean, rue du Couët, 8 ; Maes Freddy, rue de Dixmude, 55 ; Windels Robert, ch. Risquons Tout, 420 ; Bourgois Merc, rue d'Leghem, 86 ; Demeyer Jean-Claude, rue des Flandres, 27 ; Steiendre Gérard, avenue du Parc, 169 ; Nadasdi Ilona, rue des Villas, 11.

Publications de mariages : Verzele Robert, maçon, et Vanderhulta Madeleine, soigneuse ; Peuwels Roger, cordonnier, et Auville Marie-Thérèse, éténo-dactylo, à Wattrelos ; Parell Marcel, boucher, de Luingne, et Ghesquiere Andrea, dévideuse ; Knockaert Jacques, tisserand, et Houpe Yvonne, s.p. ; Declercq Remi, chauffeur d'auto, de Meulebeke, et Verscheure Zoé, soigneuse ; Delahousse Louis, ferrailleur, et Alleman Marie-Louise, s.p., de Reck.

Décès : Rucquoy Marcel, 3 ans, rue du Couvent, 39, dom. à Herseaux ; Planchon Alice, 43 ans, Gd' Rue, 78 ; Vanderheyden Ludovics, 50 ans, rue de Wattrelos, 76 ; Fourmau Clotaire, 13 ans, rue du Nouveau Monde, 179 ; Van de Kerckhove Carmen, 3 mois, rue du Docteur Depage, 12 ; Viaene Frederica, 72 ans, rue du Levant, 34 ; Vanthuyne Ernest, 77 ans, rue des Jardins, 22 ; Depraetere Thérèse, 80 ans, rue de Rome, 8 ; Vollekindt Berthe, 65 ans, rue du Couët, 115 ; Denys Walter, 1 an, décédé à Dentergem ; Windels Alma, 83 ans, décédée à Reckem ; Van der Meeren Marie, 62 ans, ch. Risquons Tout, 308 ; Depelchin Marie, 67 ans, Gr' Rue, 143.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Le Conseil d'Administration du **Comptoir National d'Escompte de Paris** propose à l'assemblée générale des actionnaires du 5 mai prochain de fixer la répartition pour l'exercice 1942, à 50 francs par action. 11.905

BOURSE DE PARIS du 29 Mars 1943

(Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente).

Fonds d'Etat Français. — 3 % 96.70, 97.10 ; 3½ am., 98.70, 99 ; 4 % 1917, 104, 104.10 ; 4 % 1918, 104.45, 104.35 ; 5 % 1920, 140, 140.30 ; 4 1/2 % 1932 A, 102.65, 102.65 ; 4 1/2 % 1932 B 103.62, 103.65 ; 3 % 1942, 97.15, 97.40 ; 3 1/2 % 1942, 98.45, 98.35 ; Caisse Aut. 5 %, 1938, 123.40, 123.35 ; Obl. Tres 4 1/2 % 1933, 1299, 1300 ; 4 % 1934, 1207, 1200 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 519 ; Obl. Tres. 4 1/2 % 36 B, 140.65, 140.85 ; Bons Trés 4 1/2 % 1934, 1093, 1094 ; 4 % 1935, 1065, 1065 ; Caisse Aut. Tab. 1021, 1022.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 635, 640 ; 1920, 570, 570 ; 1934, 1139, 1126 ; 1935, 1122, 1108.

Actions Françaises. — Banque de France, 28.300, 28.500 ; Compt. Esc., 3650, 3725 ; Crédit Fonc., 7010, 7180 ; Crédit Lyon., 3500, 3650 ; Crédit du N., 725, 745 ; Sté Gle, 3060, 3060 ; Suez act., 41.575, 42.000 ; Nord, 2060, 2120 ; Tram Lille-Rx-Tg, 440, inc. ; El. et Gaz du Nord, 1000, 1039 ; Electr. du Nord, 905, 900 ; Energie Ind., 4000, 4100 ; Nord Lum., 2200, 2270 ; Thom. Houston, 825, 850 ; Le Blan, 1821, inc. ; Pérenchies, inc. 2652 ; St Frères, 1682, 1690 ; Gaz N.-E., 1433, 1450 ; Aciéries Longwy, 1150, 1127 ; Micheville, 2265, 2350 ; du Nord, 725, 745 ; Arbel, 2510, 2600 ; Chant. de Fr., 1610, 1650 ; Constr. Nord-Fr., 1505, 1530 ; Fives-Lille, 1930 of., inc. ; Forges N.-E., 1745, 1720 ; Jeumont act., 1030, 1060 ; (parts), 2740, 2805 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10900, 11000 ; Hts Fourn. P.-à-M., 8450 of., 8375 ; Denain-Anzin, 4500, 4550 ; Louvroil Mont., 1225, 1305 ; Meteux, 4710, 4850 d. ; Peugeot, 1640, 1625 ; Senelle Maubeuge, inc., 1960 d. ; Bethune, inc., 3700 d. ; Aniche, 6040, 6200 ; Anzin, 2100, 2166 ; Blanzy, inc., 6050 d. ; Carvin, 3620, 3701 ; Courrières, 1150, 1180 ; Dourges, 3250, 3345 ; Escarpelle, 6100, 6250 ; Lens, 1663, 1718 ; Marles, 1940, 1980 ; Ostricourt, 6500, 6600 ; Vicoigne 2020, 2070 ; Mokta El Hadid 17600, 17800 ; Nickel, 3375, 3450 ; Ouenza, 7350, 7700 ; Lille Bonn (prior.), 1135, 1175 ; (ord.), 850, 825 ; Air Liquide, 3250, 3350 ; Glaces Nord Fce, 14750, 14950 ; Kuhlmann, 2525, 2520 ; Pollet Chausson, 4800, 4950 ; Caout. Indochine, 2290, 2340 ; Culture Trop., 515, 524 ; Terres Rouges, 1400, 1440.

Valeurs Françaises (Oblig.). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2040, 2045 ; 4 % 1931, 956, 960 ; 5 % 1935, 1048, 1052 ; 5 1/2 % 1936, 1020, 1020.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — **Mercredi 31 mars 1943.** — Soleil : lever à 7 h. ; coucher : 20 h. 18.

Aujourd'hui : St Benjamin ; demain : Ste Marcelle.

INFORMATIONS RÉGIONALES

LES CRIMES CONTRE LA NATALITÉ

A LA SUITE DE MANŒUVRES, UNE MÈRE DE SIX ENFANTS SUCCOMBE A LOMME

Le 26 mars, vers 22 h., le police de *Lomme* était informée qu'un décès consécutif à des manœuvres criminelles était survenu dans la commune. M. Baudens, commissaire, fut bientôt sur les lieux. Il s'agissait de Mme Hustiug, 33 ans, mariée, mère de six enfants, demeurant rue de l'Egalité, 92, au Marais de Lomme. L'enquête permit de découvrir la matrone, une certaine Stendert Léontine, 43 ans, femme Barge, demeurant 5, rue Jeanne-Maillotte, cité de la Providence, 10, à *La Madeleine*. Elle fut peu de temps après, mise en état d'arrestation par l'inspecteur Nocq.

Par ailleurs, le corps de Mme Hustiug était transporté à l'Institut médico-légal et l'autopsie pratiquée par M. le professeur Muller ne laisse aucun doute sur les causes du décès. La femme Barge a avoué les faits qui lui sont reprochés. Elle s'opérait moyennant une certaine rétribution et ses honoraires variaient parfois dans de notables proportions.

Au cours de son interrogatoire, elle reconnut avoir « opéré » sur d'autres personnes. Six d'entre elles, de *Lomme*, *Lambersart* et *Lille*, inculpées d'avoir subi des manœuvres criminelles, ont été déférées au Parquet ou elles ont retrouvé la femme Barge.

LA PROCHAINE SESSION DES ASSISES DU NORD

La prochaine session de la Cour d'Assises du Nord s'ouvrira à Douai, lundi 5 avril prochain, sous la présidence de M. le conseiller Bedel. Voici le rôle de la session :

Lundi 5 avril : André Bousinière, monteur, inculpé de mœurs à *Denain*. Avocat général : M. Tison.

Mardi 6 avril : Auguste Croefer, acier-bourreller, inculpé de mœurs à *Lille*, et Laurent Lechevin, mineur inculpé de mœurs à *Fiers-en-Ecaillebeur*. A.G., MM. Debru et Tison.

Mercredi 7 avril : Alfred Herbaut, carrier à *Attiches* ; Emile Herbaut, manœuvre à *Lille* et Julienne Vanromsen, épouse Marcel Herbaut, ménagère à Haubourdin, inculpés de vols qualifiés et recel. A.G. M. Ruolt.

Jeudi 8 avril : Ahmed ben Mohammed Yataghane, marchand de 4-saisons, inculpé de tentative d'assassinat à *Lille*. A.G. M. Debru.

Vendredi 9 avril : Henri Lagneaux, rattacheur, inculpé de mœurs à *Mondrepuis*. A.G. M. Tison.

Samedi 10 avril : Paul Roussel, ajusteur-mécanicien, inculpé de mœurs à *Lille*. A.G. M. Ruolt.

Lundi 12 avril : Paul Cuvelier, ouvrier agricole, inculpé d'incendie volontaire à *Eppes-Sauvage*. A.G. M. Tison.

Mardi 13 avril : Henri Coutelier, chauffeur à *Bugnicourt* ; Marcel Decatoire, chauffeur à *Douai* et Henri Boussemart, chauffeur à *Lille*, inculpés de mœurs à Douai. A.G. M. Ruolt.

Mercredi 14 avril : Christian Jouenez, ouvrier charbonnier, inculpé de parricide à *Lille*. A.G. M. Debru.

ZONE RESERVEE DE LA FRONTIERE PYRENEENNE

Un certain nombre de localités dont la liste figure dans les Mairies, commissariats de police et brigades de gendarmerie, comprises dans les arrondissements d'Oloron, d'Angelès, de Bagnères, de St-Gaudens, de St-Girons, de Foix et dans le département des Pyrénées-Orientales, ont été constituées en *zone réservée* dont l'accès est interdit, sous peine de sanction, à toute personne ne possédant pas *un titre de circulation spécial*.

Il appartient aux intéressés de se renseigner préalablement dans les Mairies, commissariats de police et brigades de gendarmerie du Nord.

VIBRANT APPEL DE LA L.V.F.

La Légion des Volontaires Français communique l'appel suivant :

FRANÇAIS,

Vous avez cru à la menace bolchevique en 1918 et vous la redoutiez.

Vous avez frémi aux récits des massacres perpétrés en Russie, en Hongrie, en Espagne.

Vous avez vécu la période des grèves communistes qui, dès 1936 précipitèrent la déchéance de notre pays.

Vous avez de tous vos vœux, soutenu en 1940, l'héroïque Finlande, qui résistait aux assauts des barbares.

Vous aviez raison.

Les bolchevik n'ont pas changé. Leurs buts sont identiques: extermination des classes possédantes, instauration de la dictature bolchevique sur le continent européen d'abord, sur le monde entier ensuite.

Les Légionnaires Français combattent à l'Est pour préserver la France, vos foyers, vos familles, vos biens du péril rouge.

Aidez-les. Venez renforcer leurs rangs.

Ou le bolchevisme sera écrasé militairement par les Européens ; ou il broiera notre patrie.

ADRESSEZ-NOUS VOTRE ACCORD :

73, rue Faidherbe, Lille et dans toutes nos permanences.

10 tonnes de pommes de terre transportées illicitement sont saisies à Orchies

La gendarmerie a effectué la saisie d'un camion et de son chargement, consistant en 10.000 kilos de pommes de terre transportées irrégulièrement la nuit. Le chauffeur, André Lecomte, 39 ans, de *Louvroil*, au service d'une usine de *Sous-le-Bois*, a été laissé en liberté provisoire.

LA CARTE PROFESSIONNELLE D'ACHETEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE EST SUPPRIMEE

Dans un but de recensement et de réglementation provisoire des achats textiles, une carte professionnelle d'acheteur avait été instituée et mise en vigueur en 1941.

Elle est devenue, aujourd'hui, sans objet.

Pour sanctionner cet état de fait, et dans un but de simplification, une récente décision du Bureau de Répartition du Textile, vient de supprimer cette carte et d'abroger le décision qui l'avait créée.

Les commerçants, industriels et artisans ne sont donc plus tenus, désormais, à être munis de la carte professionnelle d'acheteur de l'industrie textile, non plus que du récépissé de « Déclaration de petit acheteur textile ».

Autres conséquences importantes de cette décision : la carte d'acheteur